

Résultats 2018 du Baromètre* OPE de la Conciliation entre Vie professionnelle et Vie personnelle

Volet « Employeurs »

Cette **10^e édition** du Baromètre OPE de la Conciliation entre vie professionnelle, vie personnelle et vie familiale **confirme l'intérêt porté** à ce sujet par les entreprises signataires de la Charte de la Parentalité en Entreprise et des 15 Engagements pour l'Équilibre des Temps de vie. Elle **témoigne des actions concrètes** que ces employeurs mettent en place pour **aider leurs salariés à articuler leurs temps de vie, au quotidien et tout au long de leur vie professionnelle.**

Les entreprises du réseau de l'OPE s'engagent pour aider les salariés à mieux concilier vie professionnelle, vie personnelle et familiale

91 % des entreprises du réseau de l'OPE déclarent faire beaucoup de choses pour aider leurs salariés à concilier leurs vies professionnelle et familiale

Les entreprises du réseau de l'OPE agissent concrètement pour soutenir leurs salariés au quotidien et tout au long de la vie professionnelle

TOP 10 des dispositifs mis en place par les entreprises

50 % de mesures relatives à l'organisation du travail

- Règles simples de vie quotidienne de type éviter les réunions avant 9 h et après 18 h
- Souplesse des modalités et des horaires de travail
- Possibilité d'aménager les horaires de travail en fonction des contraintes familiales et parentales
- Organisation efficace des réunions
- Horaires et charge de travail raisonnables pour les collaborateurs
- Utilisation de la messagerie électronique respectueuse de la vie personnelle

30 % de mesures d'ordre managérial

- Inscription dans l'entretien annuel d'un temps d'échange sur la conciliation des temps
- Accompagnement personnalisé des départs en congés de parentalité
- Entretien spécifique en cas d'événement familial

10 % de mesures de soutien financier et de bonification de droits

- Mutuelles avantageuses pour les familles
- Aménagements des congés parentaux sans impact sur le déroulement de carrière

En complément, certaines entreprises mettent en place des dispositifs spécifiques

65 % des entreprises proposent du **télétravail** à leurs salariés

45 % ont recours à des solutions de **crèche d'entreprise**

33 % mettent à la disposition de leurs salariés des **experts en parentalité**

Les mesures les plus plébiscitées par les salariés

Le **télétravail**

La **flexibilité** dans les horaires et les modalités d'organisation du travail

Les **crèches** et les aides au **financement des modes de garde**

Le **congé de paternité rémunéré**

Principales évolutions entre 2009 et 2018

- Sensibilisation et formation des managers : + 48 %
- Intégration dans l'entretien annuel d'un point sur la conciliation vie pro-vie perso : + 48 %
- Entretien spécifique avec le manager en cas d'événement personnel ou familial majeur : + 48%
- Maintien de rémunération en cas de congé maternité ou paternité : + 11%
- Congés familiaux rémunérés : + 10 %
- Services d'accompagnement scolaire : + 8 %
- Télétravail : +7 %

TOP 10 des mesures en projet

- Utilisation de la messagerie électronique respectueuse du temps personnel (limier les envois de mails le week-end, la soirée...)
- Sensibilisation et formation des responsables hiérarchiques directs à la prise en compte de la vie personnelle de leurs collaborateurs
- Horaires et charge de travail raisonnable pour les collaborateurs
- Télétravail et travail à distance
- Intégration dans l'entretien annuel, avec le responsable hiérarchique, d'un temps d'échange sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle
- Accompagnement personnalisé des départs et retour de congés familiaux
- Organisation efficace des réunions
- Mise à disposition d'experts et de services d'accompagnement (conférences, médecins..)
- Solutions permanentes ou ponctuelles d'accueil des enfants
- Accès à une conciergerie d'entreprise

L'OPE remercie les entreprises qui ont participé à ce Baromètre 2018

AEC Environnement	CAF de Paris	Eau de Paris	Lexmark International	SATEL
Aéroports de la Côte d'Azur	CAF des Pyrénées	EDF	L'Oréal	Schneider Electric
AG2R La Mondiale	Atlantique	EPPDCSI Universcience	MC21 Groupe	Segafredo Zanetti France
AGEFOS PME	CAF du Gard	FAYAT Batiment	MCR Groupe	Services et Versa
AGEFOS PME Auvergne- Rhône-Alpes	CAF du Nord	France Télévision	MD Fragrances	SGSDG
Ailancy	CAF de l'Essonne	GADEST	Michelin	SNCF Conseil
Air France	Caisse d'Epargne Hauts de France	Gecina	Monoprix	Société Générale
Allianz Partners SAS	Cap Enfants	Global Multitechniques	Natixis	Soft Company
AlterAlliance	Capgemini	Groupe Ranstad France	Naturalia	Synchrone
Amundi	CARSAT Sud-Est	Groupe Sagacite	Nestlé	Timspirit
Armatix IC	CCFNICE	Groupe Servier	NNE	UDAF de la Loire
ASAP Solutions	CEFEM	Groupe Y Nexia	Noona	Pernod Ricard
Atypic' Parcours	Centre de Sibourg	GW Conseil	Novencia Groupe	MENA
Autour du Linge	Centre Léon Bérard	Human intelligence	Oneside Consulting	UNAF
Babilou	Chausséa	INDRA	Orange	Unibail-Rodamco-Westfield
Banque de France	City Crèche France	Informatique Banque Populaire	Orano	Union des Entreprises de Moselle
Barbin Assurance	Clinique Saint-François	Initiatives Prévention	ORFIS	Utopies
BatiSanté	Club Biberon	Kering	Page Group	Valeria Conseil et Formation
BETC	Covéa	KPMG S.A.	Parents et Talents	Wanimo
Bien-être Assistance	CPAM 22	La Maison Kangourou	Parlons bébés	Weave
Bledina	CRAMIF	La Poste	Partenaire Parents	Wiismile
BNP Paribas	CRF Les Feuillades	Laboratoire Expanscience	Pixelis	Yoopies
Bol d'Air	Delfingen Industry	Legoueix	SAGECC Polyclinique Saint- Christophe	1,2,3 Crèches
Bouygues Construction	Des Systèmes et des	Le Studio des Petits	Saint-Gobain	6TM
BPCE	Hommes	Les Jeunes Pousses	SARL Babill'home	
CAF de la Moselle	Domiserve	Les Paradis de Jules et Juliette	SARL Peradotto Publicité	

Retrouvez l'intégralité des résultats



* Enquête réalisée en ligne par l'Observatoire de l'Équilibre des Temps et de la parentalité en Entreprise (OPE), du 4 juillet au 3 octobre 2018, auprès de 500 entreprises signataire de la Charte d'engagements pour l'équilibre des Temps de Vie. Ces signataires représentent 30 000 établissements et près de 5 millions de salariés, soit 17% de la population active.